

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 15 juillet 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/07/15-7/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210715-lmc100000022297-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 16/07/2021

Réception Préfet : 16/07/2021

Publication RAAD : 16/07/2021

OBJET : Remise gracieuse.

Il est proposé d'accéder à la demande de remise gracieuse des débits de Madame Laurence CLAIR et Monsieur Christian MOREL prononcés par la CRC dans son jugement du 30 décembre 2020 sur les comptes des comptables du Département de Seine-et-Marne au titre des exercices 2010 à 2012 et 2014.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le jugement de la CRC n° 2020-0025 J prononcé le 30 décembre 2020,

VU le décret n° 2008-228 du 5 mars 2008 relatif à la constatation et à l'apurement des débits des comptables publics et assimilés,

VU les courriers de demande de remise gracieuse de Madame Laurence CLAIR et Monsieur Christian MOREL, comptables publics du Département de Seine-et-Marne,

VU les crédits inscrits au budget 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'accorder la remise gracieuse demandée par Madame Laurence CLAIR pour un montant de 39 623,34 €.

Article 2 : d'accorder la remise gracieuse demandée par Monsieur Christian MOREL pour un montant de 11 221,36 €.

Article 3 : d'imputer la dépense à l'action « Autres opérations financières », opération « Autres opérations financières SC (DF21)».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK  
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'P' followed by a horizontal line.

Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne